

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT



ÉDITORIAL

Tradition inhumanaire

Le Parlement a récemment révisé la Loi sur l'asile. Des mesures urgentes ont été adoptées, dont la non-reconnaissance du refus de servir et de la désertion comme motifs d'asile, la création par les cantons de centres de détention pour des requérant-e-s dit-e-s «récalcitrant-e-s» ou «délinquant-e-s», le passage de l'aide sociale à l'aide d'urgence pour tou-te-s les requérant-e-s et la suppression de l'asile familial. Ces mesures votées lors de la session d'automne par toute la droite confirment, si besoin était, la tradition inhumanaire de la Suisse.

Par tous les moyens, la droite, toute la droite, au motif de réduire «l'attractivité» de la Suisse, vide le droit d'asile de sa substance. Les lois votées ne sont pas que des effets d'annonce, comme certain-e-s le disent, mais ont des effets concrets et dramatiques sur des personnes en danger. Rappelons qu'en Suisse, réfugié-e-s et requérant-e-s ne représentent que 0,9% de la population, et que la majorité des réfugié-e-s et des déplacé-e-s dans le monde se trouvent dans les pays du Sud.

Le référendum qui a été lancé contre ces nouvelles mesures est aussi contesté à gauche, pour des raisons tactiques. Le caractère limité à trois ans des mesures (mais qui peut seulement y croire?) et le sentiment qu'une campagne donnerait une tribune gratuite à l'UDC et aux thèses xénophobes freinent les ardeurs. Quelle que soit la conclusion à tirer de ces considérations, le référendum est désormais lancé, et il aboutira sans doute. Il s'agit donc maintenant de faire campagne de toutes nos forces, de marteler nos positions sur l'asile et la migration, et de se rappeler que les victoires politiques, comme les défaites d'ailleurs, ne se mesurent pas sur un seul vote.

Réd.



L'alimentation n'est pas un bien comme un autre!

Nous revenons ce mois-ci sur trois dimensions complémentaires de la marchandisation de l'alimentation. D'une part, l'accaparement des terres en Afrique – et dans d'autres pays du Sud – a pris ces dernières années des dimensions inquiétantes, acculant les paysan-ne-s à la misère. Ensuite, la Suisse est une plaque tournante du commerce des cultures vivrières. La Jeunesse socialiste suisse a donc lancé une initiative appelant à l'interdiction de la spéculation sur les biens alimentaires. Enfin, dans les pays du Nord, certain-e-s ont retrouvé les joies de l'«autoréduction» en allant se servir dans les supermarchés pour compenser la dégradation de leurs conditions de vie, démontrant une fois de plus que la question de l'accès à l'alimentation se pose partout.

Lire en pages 6 et 7

■ Gauches européennes

Réflexions sur les défaites de la gauche de la gauche en Europe

Page 3

■ Syndicalisme

Le procès de P.-A. Charrière nous rappelle la faiblesse de la protection syndicale en Suisse.

Pages 4 et 5

■ Partage des richesses

Le rapport capital/travail se dégrade aussi en Suisse!

Page 8

10 ANS DE PAGES DE GAUCHE

Dix ans de dessins

La seule personne à avoir suivi *Pages de gauche* depuis le début, en contribuant régulièrement au journal, est notre dessinateur, Christian Vullioud («Cévu»). Chaque mois, il nous envoie ses dessins et dispose – c'est le seul d'ailleurs! – d'une autonomie totale quant à leur thème et à leur réalisation. Nous lui avons demandé de nous parler de son expérience au sein du journal.



Le tout premier dessin de Christian Vullioud dans *Pages de gauche*, et la première apparition de «JR».

Peux-tu nous rappeler quelle a été ta participation à *Pages de gauche*?

J'ai commencé à dessiner dès le premier numéro de *Pages de gauche*. C'est Didier Zumbach, du Parti socialiste d'Orbe, qui m'avait présenté à Philipp Müller. À l'époque, j'avais déjà fait des petits dessins pour le journal satirique de la Vallée de Joux. J'ai donc suivi les séances de rédaction dès ce premier numéro, avec le dessin de Jean-Rodolphe en dernière page (voir ci-contre). Depuis, je crois n'avoir manqué que deux numéros sur les 116 parus!

Je me suis aussi occupé, très tôt, de la mise en page du journal, activité qui s'est poursuivie jusqu'au numéro 48 (septembre 2006). C'est Philippe Mive-

laz qui avait assuré la mise en page des tout premiers numéros, avec la première maquette. J'avais pris le relais ensuite, notamment avec la nouvelle maquette dès le numéro 15, en septembre 2003.

Comment est né le personnage de JR?

Je l'ai créé dès le premier numéro, avec ce dessin sur les primes d'assurance-maladie. L'idée avait alors été lancée d'utiliser ce personnage dans chaque numéro. JR, c'est la figure caricaturale du patron, avec son cigare, son costume et son embonpoint. Il servait auparavant à illustrer les dossiers.

Le nom de Jean-Rodolphe est venu un peu plus tard, au moment de l'élection de Hans-Rudolf Merz au Conseil fédéral en 2003. Merz représentait alors lui-même une sorte de caricature du patronat suisse.

Qu'est-ce qu'un bon dessin de presse, pour toi?

C'est une question difficile. Il m'arrive parfois de ne pas avoir d'idées, d'en chercher une assez longtemps. Les meilleures idées de dessins sont des choses très simples, en général. Mais parfois, l'idée semble si évidente qu'on se dit que tout le monde va avoir la même!

Ce qui me semble le plus efficace en général, c'est d'associer deux actualités différentes dans un même dessin, en créant ainsi un rap-

prochement dont l'effet sera étonnant, intrigant, et si possible drôle.

À mon avis, les dessins de presse qui se suffisent à eux-mêmes sont les meilleurs.

Que représente *Pages de gauche* pour toi?

La première chose que j'aimerais dire, c'est qu'au moment de sa création, je n'aurais jamais pensé que ce journal tiendrait pendant dix ans!

Dès le départ, il s'est agi d'affirmer les positions de la gauche du PS, notamment par rapport aux allemandiques. *Pages de gauche* se voulait comme la voix romande de ce courant. Je dois dire qu'un niveau national, les choses se sont quand même un peu améliorées depuis dix ans, malgré tous les problèmes que l'on connaît. Faire ce journal, c'était aussi, pour nous, servir d'aiguillon, rappeler des positions de gauche.

Enfin, mais c'est plus technique, fabriquer un journal demande un engagement intense, les délais sont toujours serrés, les articles n'arrivent pas à temps, on fait des nuits blanches pour le bouclage... On le sait, la presse, ça presse toujours!

Propos recueillis par Antoine Chollet



EUROPE

La gauche 10%

Dans plusieurs pays européens, il existe, à côté des partis socialistes ou social-démocrates, des partis socialistes de gauche, issus de dissidences des partis socialistes ou communistes et qui se situent à la gauche de la social-démocratie. De tels partis existent au Danemark, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Allemagne, en France, au Portugal et en Grèce, si l'on ne prend pas en compte les sectes qui existent partout et qui sont insinifiantes sur le plan électoral.

À l'exception de la Grèce où SYRIZA a fait un score de plus de 28% aux législatives de juin dernier, et de *Die Linke* en Allemagne avec 12% en 2009, tous ces partis restent en dessous des 10%.

Que veut la Gauche socialiste, là où elle est organisée en parti? En coalition avec un parti social-démocrate dominant, elle cherche à pousser la politique du gouvernement vers la gauche (Danemark, Norvège) ou elle espère être dans cette situation (Allemagne). Ou bien, elle reste une opposition de gauche, plus ou moins constructive, même quand le gouvernement est socialiste (France, Portugal). Dans de très rares cas, elle espère supplanter le parti social-démocrate comme parti représentatif de la gauche (Pays-Bas), parfois elle y parvient (Grèce).

La crise actuelle du régime capitaliste en Europe a fait naître l'espoir, au sein de la gauche de la gauche, de se rapprocher de ses objectifs à court terme. Dans ce sens, les élections législatives de juin dernier en France et de septembre aux Pays-Bas consti-

tuent un recul. En France, le Front de Gauche, qui espérait 15% des voix, se retrouve avec moins de 7% au premier tour. Aux Pays-Bas, le Parti socialiste, que les sondages créditaient de 20% des voix jusqu'en août (voir *Pages de gauche* n° 110), finit par rassembler moins de 10% des électrices-eurs.

UNE DÉFAITE DE LA GAUCHE SOCIALISTE

Que faut-il en conclure? Il faut évidemment admettre la défaite de la gauche socialiste. D'autre part, il est clair que tous les problèmes soulevés par cette gauche socialiste restent entiers. En France, le Front de Gauche a «remis au centre les questions politiques essentielles, telles le partage des richesses, la solidarité entre tou-te-s les travailleurs et travailleuses et la capacité d'agir sur le monde» (voir *Pages de gauche* n° 112). Jusqu'où le gouvernement de François Hollande pourra-t-il aller pour répondre à ces attentes? Aux Pays-Bas, on s'achemine vers une «grande coalition» entre le parti gagnant de la droite et celui de la gauche. Ces partis ont mené une campagne électorale avec des programmes contradictoires. Où, et aux dépens de qui, les compromis seront-ils faits?

Au-delà des contingences électorales, il faut réfléchir aux raisons profondes de la défaite de la gauche socialiste. En Europe, depuis le naufrage stalinien de ce qui aurait pu être l'option révolutionnaire, il n'existe que deux espaces politiques: celui de la droite, occupé par des partis

conservateurs, peu fiables sur la démocratie dans des situations de crise économique, et celui de la gauche, occupé par la social-démocratie. Cet espace reste stable, profondément ancré dans le peuple de gauche, à cause d'une histoire centenaire, malgré les errances et même, parfois, les trahisons des partis qui le représentent.

L'ESPACE POLITIQUE DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Ceci veut dire que le débat, et le conflit quand il y a lieu, entre la gauche socialiste et la droite, prête à s'écraser devant l'adversaire, n'a de sens que dans l'espace politique de la social-démocratie. C'est dans cet espace que les vrais enjeux du socialisme se décident. Et ils ne sauraient se décider sans une alliance avec le mouvement syndical, qui reste la première et la dernière tranchée de résistance de la société contre l'offensive néolibérale qui nous accable.

La Grèce est un cas spécial. D'une part, le régime d'austérité qui lui a été imposé par les instruments du capitalisme européen et international est exceptionnellement violent et appelle une réaction proportionnelle à l'agression subie. D'autre part, le parti social-démocrate, le PASOK, est un parti récent, clientéliste et instable, qui ne peut prétendre représenter le peuple de gauche de son pays.

Dan Gallin

On pourra lire la version intégrale de cet article sur notre site Internet.

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Dimitri Andronicos (DA), Samuel Bendahan (SB), Thierry Bornand (TB), Antoine Chollet (AC), Adrien Faure (AF), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), Stéphanie Pache (SP), Emilie Pasquier (EP), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Holenweg, André Mach, Philipp Müller, Rebecca Ruiz, Géraldine Savary, Alberto Velasco

Secrétariat de rédaction, mise en page:
Antoine Chollet

Webmasters:
Mathieu Gasparini et Sébastien Schnyder

Illustrations:
Christian Vullioud (Cévu)

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Relecture:
Dominique Hartmann et Éric Peytremann

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

LE POING

Le poing ce mois-ci va aux **courtisan-e-s des médias**. D'un côté, nous avons une conseillère aux États socialiste vaudoise, partie en voyage organisé avec le directeur des publications romandes de Tamedia, Éric Hoesli. De l'autre, le président du même parti est parti aux États-Unis avec Philippe Leuba et la RTS pour commenter l'élection présidentielle. Au lieu de soutenir une presse de gauche autonome, il semble urgent pour certaines des élites du parti de chercher à maximiser leur connivence avec les grands médias...

LA ROSE

Notre rose du mois va au **comité de l'initiative contre les forfaits fiscaux**, qui a récemment terminé la récolte de signatures et a déposé son texte à la Chancellerie fédérale. Il permettra donc à la population de se prononcer enfin sur le sujet au niveau fédéral – le seul pertinent à cet égard. Cela fait des années que nous dénonçons les forfaits fiscaux accordés par les cantons suisses aux riches étrangers-ers, nous ne pouvons donc que nous réjouir de la campagne qui s'annonce et à laquelle, évidemment, nous apporterons notre contribution.

SYNDICATS

La Suisse, enfer de la protection syndicale

Pierre-André Charrière, permanent syndical à Unia, a été condamné pour diffamation en septembre dernier par le tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord Vaudois suite à une conférence de presse donnée quelques jours avant la grève de mai 2010 chez le boulanger industriel Barbey SA à Granges-Marnand. Avant le procès, il nous a accordé cet entretien.

Courant 2009, des employé·e·s de Barbey ont contacté le syndicat pour faire part des problèmes rencontrés dans cette entreprise. En quoi consistaient-ils?

J'ai pris connaissance des conditions de travail à travers la venue de salarié·e·s qui affirmaient que la patronne trichait avec la timbreuse. Les

choses n'étaient pas très claires et cela me semblait trop gros. Mais lorsque un·e quatrième puis un·e cinquième salarié·e sont venus me faire part de la situation, les choses se sont précisées avec des documents attestant de manipulations de la timbreuse. Dans les faits, les ouvriers·ères devaient suivre un planning et si elles-ils le dépassaient, les heures faites en plus de celles planifiées étaient retirées manuellement des fiches de contrôle des heures. Un groupe de salarié·e·s a été constitué en parallèle du lancement des procédures prud'hommales. De cinq à six participant·e·s au début, il s'est élargi à une quinzaine de personne au fil des discussions. J'ai alors téléphoné à Mme Barbey afin de trouver une solution. Elle m'a répondu que le problème se résoudrait de lui-même lorsque les ouvriers·ères travailleraient plus vite et arrêteraient de discuter.

Une conférence de presse a été organisée pour dénoncer la situation au printemps 2010. Quelle est la suite d'événements qui a amené à cette sortie publique?

En avril 2010, un militant qui venait alors de démissionner a proposé d'organiser une assemblée chez Barbey SA afin de donner mandat à Unia d'entamer des démarches répondant aux revendications des salarié·e·s. Face à l'impossibilité pour moi d'entrer dans l'usine, ce militant a rassemblé ses collègues à l'intérieur en leur proposant de se réunir à l'extérieur en fin de journée. L'assemblée s'est bien déroulée et nous avons obtenu un mandat. Toutefois, deux événements ont eu lieu suite à cette assemblée et nous ont conduits à réagir de manière publique. D'une part, le militant en question n'a pas pu revenir travailler dans l'usine, la direction

lui ayant interdit l'accès à son poste de travail. Il est revenu le lendemain en demandant à recevoir une confirmation écrite de cette libération de travailler. La direction a rejeté cette demande et a appelé la police qu'il a fallu alors convaincre de ne pas emmener le militant. En effet, il était pour nous totalement inconcevable que le militant sorte de l'usine escorté par des policiers. Il avait réussi à mobiliser l'ensemble de ses collègues et une telle «sortie» aurait renforcé le climat de peur qui régnait au sein de l'entreprise. Finalement, la police est partie et nous avons obtenu cette attestation écrite. D'autre part, une militante ayant participé à l'assemblée et qui était cheffe de ligne a été licenciée alors qu'elle était dans sa vingtième année de service et une autre a reçu un avertissement. Nous avons alors décidé d'organiser une conférence de presse afin de dénoncer publiquement les procédés et les pratiques illégales de l'entreprise. Nous avons également demandé une rencontre avec la direction qui nous a dit préférer le dialogue direct avec ses collaboratrices-eurs.

Par la suite une grève a été organisée sur le site de l'entreprise. Quel en a été l'impact pour les revendications ouvrières?

En fait, cela faisait plusieurs fois que les ouvriers·ères avaient parlé de grève. Lors d'une assemblée, la grève a été décidée. C'était la seule réponse à la hauteur de la situation. Elle a duré deux jours et demi, et a dû s'arrêter lorsque l'office de conciliation a été saisi par l'entreprise. Les ouvriers·ères ont alors exigé que la reprise du travail soit organisée afin d'empêcher que la direction les retienne en soirée pour essayer de rattraper le retard accumulé. Une dis-

cussion collective a ensuite été organisée avec l'office de conciliation. Lors de ces discussions, les pratiques de la direction se sont montrées encore plus inacceptables que ce que nous croyions. À chaque timbrage, l'entreprise déduisait effectivement cinq minutes pour le déplacement de la timbreuse à la place de travail. Finalement la grève a permis d'octroyer une indemnité collective, de mettre en place une CCT et de réintégrer la militante licenciée à son poste. De la sorte, chaque employé a reçu l'équivalent de 40 heures supplémentaires, une augmentation salariale de 50 frs et une cinquième semaine de vacances. Ce résultat était bien entendu moindre que ce qui avait été obtenu au tribunal des prud'hommes mais cela permettait de changer les conditions de travail à l'interne.

Quel bilan est-il possible de tirer d'une telle expérience?

Cette grève a été un moment de grande fraternité entre les salarié·e·s. Nous avons organisé deux cortèges à Granges-Marnand qui ont été très bien reçus. Cela faisait longtemps qu'une partie de la population soupçonnait les pratiques de l'entreprise. Des réunions ont permis la mise en place de groupes de travail afin de cibler plus spécifiquement ce qui n'allait pas au sein de l'entreprise et les conditions de travail ont été dénoncées dans les médias. Ce qui m'a marqué est la force

extraordinaire des salarié·e·s qui se mettent en mouvement. Tout d'un coup le pouvoir change de côté. Pendant la grève, leur prise de conscience a été énorme: si on arrive à se mettre ensemble, on peut changer les choses. Cependant, une fois la grève finie, les brimades et la répression patronale ont recommencé. La direction a effectivement fait venir la police suite à des lettres anonymes qui leur avaient été envoyées. Elle a dirigé cette dernière vers quatre délégué·e·s syndicales-aux qui ont subi des interrogatoires ainsi que des prises d'ADN. L'entreprise Barbey SA a également déposé plainte, estimant que la grève lui avait fait perdre quelques client·e·s. Ils ont exigé une indemnité de 3,5 millions de francs à Unia pour la perte de chiffre d'affaires et m'ont attaqué pour diffamation. Ces procédures étaient une offensive ouverte contre les droits syndicaux. Cela donne l'image de la police, de la justice et du patron qui se liguent contre les travailleuses-eurs qui essaient de s'organiser.

Suite à la plainte pour diffamation, une ordonnance pénale, contre laquelle tu as fait recours, t'a condamné. Quel était l'argumentaire de la partie civile et du procureur?

Ils partent du principe que j'ai porté atteinte à l'honneur de l'entreprise en parlant de triche à la timbreuse et de falsification des rapports des

heures travaillées. Malgré le fait que ces pratiques illégales se sont révélées exactes et que la situation était bloquée, le procureur a refusé de nous laisser faire la preuve de la vérité. Il a estimé que je n'avais pas un intérêt suffisant pour dénoncer la situation malgré le mandat donné par les employé·e·s au syndicat. La grande question qui se posera lors de mon procès sera de démontrer que nous sommes habilités à faire la démonstration de la vérité.

Que t'inspirent ces pratiques de répression antisyndicale?

Je pense qu'il faut se battre contre toutes les tentatives de criminalisation de l'activité syndicale. Mais le plus important est d'améliorer les possibilités de s'organiser sur le lieu de travail. Au niveau conventionnel, nous devrions proposer partout des dispositions qui interdisent les licenciements des délégué·e·s syndicales-aux ou des membres de commission d'entreprise. Le mouvement syndical doit sortir du flou (renforcer la protection des délégué·e·s) et proposer une ligne claire (interdiction de licencier). Au niveau légal, la situation des droits syndicaux en Suisse est misérable. La plainte de l'USS à l'OIT a été suspendue sans rien obtenir en échange. Il y a un vrai chantier à lancer.

Propos recueillis par Sébastien Schnyder

Retour sur le procès

Malgré la suffisance, et parfois le ridicule, de la partie civile, le procès de première instance qui a eu lieu au mois de septembre 2012 a débouché sur la condamnation de Pierre-André Charrière. Si la peine a été amoindrie et que la preuve de la vérité a pu être faite, l'instruction a été brouillonne et s'est essentiellement focalisée sur l'un des aspects de la plainte, l'utilisation du terme de falsification. De manière très surprenante, le président du tribunal a donc estimé que la preuve de la vérité n'avait pas été faite en ce qui concerne l'utilisation des termes «esclavage», «licenciement repréailles» et «menace». Or le dossier recelait suffisamment de pièce mettant en avant les conditions de travail des ouvrières-ers et démontrant que ces termes étaient appropriés. De la sorte, il est difficile de ne pas avoir l'impression d'être en face d'une justice de classe qui tente de criminaliser l'action syndicale. Au vu des événements de ces derniers mois, notamment le cas du restaurateur genevois Chevrier qui a vu le Tribunal fédéral affirmer que la propriété privée prime sur les droits syndicaux, force est de constater que le mouvement syndical a un combat dur à mener afin de simplement pouvoir faire son travail. À ce jour, les conditions de travail chez Barbey SA sont toujours très difficiles, les employé·e·s accumulant notamment les heures supplémentaires non payées. SS



le bon goût au quotidien

Une lutte syndicale à l'arrière-goût légèrement amer...

DROIT À L'ALIMENTATION

De l'indignation à l'expropriation

On découvrait cet été l'existence du Syndicat Andalou des Travailleurs (SAT) par le large écho qu'ont reçu ses spectaculaires actions de réappropriation de denrées alimentaires de base dans plusieurs supermarchés, destinées aux familles les plus précarisées de cette région où le chômage touche un tiers de la population. L'occasion de revenir sur un devenir possible du mouvement «15-M» (pour 15 mai 2011, date de l'explosion du mouvement d'occupation de places publiques, rebaptisé «mouvement des indignés» par les médias), et d'esquisser un bref parallèle avec des modes d'action politique liés aux mouvements de l'autonomie ouvrière dans l'Italie des années 70.

«EXPROPRIER LES EXPROPRIATEURS»

Si la presse aux ordres et la plupart des partis politiques, gauche et extrême gauche comprises, ont immédiatement dénoncé le «pillage» et appelé à «défendre la légalité», ces actions certes illégales mais ô combien légitimes gardent en Espagne un large soutien populaire. Les ravages de l'«arnaque» («Ce n'est pas une crise, c'est une arnaque!», disent de nombreuses pancartes en Espagne) ne sont en effet plus à démontrer: l'État débloque des sommes astronomiques pour sauver les banques, pendant que la faim devient une réalité quotidienne chez un nombre croissant de familles (selon Caritas, il y aurait 350'000 familles sous-alimentées rien qu'en Andalousie). L'objectif de Marx d'«exproprier les expropriateurs», revendiqué par le SAT, devient alors plus immédiatement nécessaire, et l'action directe une solution plus réaliste que l'espoir sans cesse reporté d'un hypothétique retournement électoral, auquel plus grand monde ne croit face à l'«alternance unique» entre une gauche et une droite également soumises aux diktats des marchés.

«QUE SE VAYAN TODOS!»

La face positive de ce «Qu'ils s'en aillent tous!» lancé aux parlementaires par les manifestant-e-s espagnol-e-s, c'est «Une démocratie réelle maintenant!» («Democracia Real Ya!», nom du mouvement à l'origine du 15-M), c'est l'auto-organisation par la démocratie d'assemblée. Si le mouvement du 15-M est moins visible actuellement, c'est aussi parce qu'il s'est recomposé en assemblées de base dans les quartiers, luttant plus localement contre les expulsions d'habitant-e-s et la gentrification des quartiers populaires. De même, des membres du SAT ont également occupé des terres agricoles (possédées à 50% par 2% de propriétaires terriens) dans le but de développer des coopératives autonomes de production, ou soutenu des immeubles occupés par des familles expulsées de leurs précédents logements.

«AUTORÉDUCTIONS»

Ces luttes rappellent celles de l'Italie des années 70: outre la radicalité et l'ampleur des luttes ouvrières, l'époque a

aussi vu l'écllosion de ce qu'on a appelé «l'Autonomie». C'est au sein de ce vaste mouvement sans chef-fe ni organisation formelle qu'ont en effet été expérimentées les «autoréductions», pratique consistant à décider collectivement au sein d'une assemblée de quartier, d'usine, etc., du juste prix à payer pour un bien ou un service (logement, nourriture, transports, énergie), c'est-à-dire d'en déterminer le «prix politique», et à refuser de payer plus. Une manière de rappeler que nous n'avons la plupart du temps aucun pouvoir sur les mécanismes de fixation des prix, et de revendiquer que ceux-ci soient fixés démocratiquement et en fonction de leur utilité sociale, et non par la main invisible du divin marché.

Gabriel Sidler

À lire:

Yann Collonges et Pierre Georges Randal, *Les Autoréductions, Genève, Entremonde, 2010;*
Marcello Tari, *Autonomie!, Paris, La Fabrique, 2011;*
Nanni Balestrini, *Nous voulons tout, Genève, Entremonde, 2009.*

DROIT À L'ALIMENTATION

Comment stopper la spéculation sur la vie?

Début octobre, la Jeunesse socialiste suisse a lancé l'initiative «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires». Comme son nom l'indique, celle-ci a pour but de mettre un frein aux pratiques des «banques, négociants en valeurs mobilières, assurances privées, fonds de placements collectifs de capitaux, institutions d'assurances sociales et gestionnaires de fortune indépendants» qui spéculent sur les matières premières agricoles et denrées alimentaires. Ainsi il sera interdit à ces derniers d'investir dans des instruments financiers et autres produits structurés. Par ailleurs, les autorités gouvernementales devraient s'engager

internationalement contre la spéculation. L'un des objectifs de l'initiative est de faire baisser la spéculation au niveau mondial, en commençant d'abord en Suisse. A ce titre, Genève, comme Jean Ziegler le soulignait dans son livre *Destruction massive* (voir *Pages de gauche* n° 108), est la capitale mondiale des spéculateurs agroalimentaires.

La Suisse engrange de larges revenus en soutenant les «ennemis du droit à l'alimentation» de par sa «qualité» de siège de nombreuses sociétés et autres actrices-teurs de la finance. Il est même attesté qu'un tiers de ce business transite par la Suisse avec l'appui des banques.

Il est temps de lutter contre ces affameurs qui cherchent à récolter des bénéfices sur le dos des productrices-eurs agricoles. Cette initiative est soutenue par le PS, les Jeunes Verts, les Verts et des associations comme Uniterre, Solidar Suisse et Swissaid.

De l'avis des initié-e-s, l'interdiction de la spéculation permettrait d'éviter l'inquiétante hausse des prix des denrées alimentaires, ainsi que les crises associées. Là encore, il n'est pas juste que des instituts financiers s'enrichissent honteusement au détriment des paysan-ne-s et du peuple. Le texte vise donc au renversement d'une pléthore d'injustices en lien avec cette spéculation mortifère.

DROIT À L'ALIMENTATION

L'accumulation par dépossession

L'accapement des terres est le processus par lequel des États ou des multinationales privées privatisent de vastes étendues de terres arables afin de les exploiter. Par conséquent, ce processus exclut l'accès des populations locales aux terres et les empêche de produire les aliments nécessaires à leur reproduction. Si ce processus de dépossession n'est pas nouveau, il met plus que jamais en évidence le déclassé et la féodalisation des paysan-ne-s et la réduction de la biodiversité. Le résultat global de cet accapement est que la souveraineté alimentaire est encore plus restreinte.

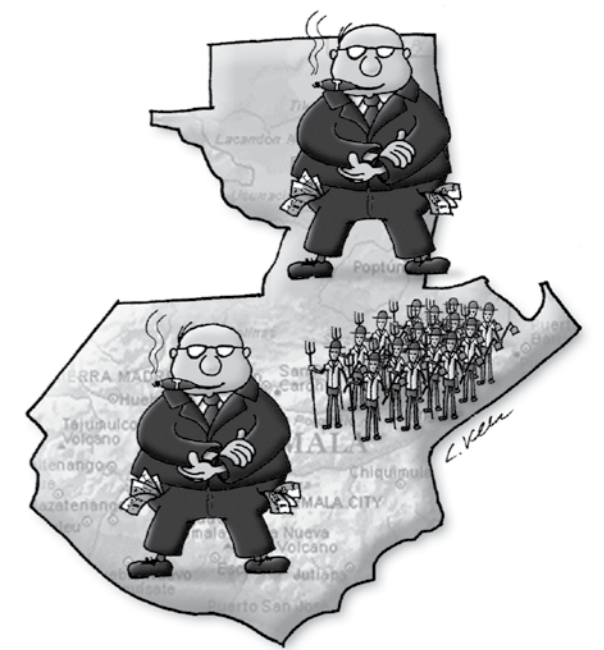
L'étendue du phénomène est relativement bien documentée, malgré l'opacité de tous ces accords. Ainsi, si l'Afrique est la région la plus touchée, ce phénomène concerne bien toutes les régions du monde. Le procédé utilisé pour justifier cet accapement est toujours le même et repose sur le discours de la non-mise en valeur des terres: ces projets ne prendraient place que sur des terres inutilisées (par exemple le projet de production de bioéthanol en Sierra Leone sur 10'000 hectares par la firme

suisse Addax). En réalité, celles-ci sont bien sûr utilisées (mais dans un sens non intensif et non capitaliste) et fournissent une subsistance à la population locale.

EXCLURE LES PAYSAN-NE-S

La logique capitaliste appliquée à l'agriculture exclut les paysan-ne-s de l'accès aux terres. L'accapement n'est donc que le prolongement ou l'approfondissement de cette logique puisqu'elle se fonde explicitement sur la privatisation de terres dans des régions où souvent les modes de propriété sont fondés sur d'autres systèmes que celui de la propriété privée.

De manière inquiétante, la FAO semble encourager l'extension de ces pratiques. Dans une tribune publiée dans le *Wall Street Journal* du 6 septembre 2012 («Hungry for Investment») le directeur de la FAO s'enthousiasmait avec le directeur de la Banque européenne de reconstruction et de développement devant le potentiel de développement de la production agricole si le secteur privé s'engageait plus. Bien entendu, l'argument d'une planète à 7 milliards de bouches à nourrir était utilisé



pour encourager l'extension du marché. Car selon eux, seule la régulation par le marché permettra de rémunérer suffisamment les investisseur-euse-s et ultimement de «fertiliser la terre grâce à l'argent». Toutefois, ces investisseur-eurs privé-e-s n'ont pas attendu la FAO pour faire leurs affaires. Récemment, le directeur des affaires agricoles de Glencore, déclarait que l'environnement des affaires était bon, car les prix hauts et leur volatilité permettaient d'augmenter les profits. Quant à la Banque anglaise Barclays, elle a admis avoir gagné plus de 750 millions de francs suisses sur de la spéculation sur des produits agricoles. L'accapement des terres n'est donc qu'une étape supplémentaire de l'accumulation par dépossession inhérente au fonctionnement capitaliste.

Mathieu Gasparini

Appel contre l'accapement des terres

Pain pour le prochain et l'Action de Carême, ont lancé le 12 octobre l'appel suivant: «pas d'argent public pour l'accapement des terres». Cet appel fait suite à une étude qui démontre l'implication des différentes banques de développement dans l'accapement des terres à travers les financements accordés pour les projets agro-industriels. On trouvera plus d'informations sur le site www.ppp.ch. MG

Signez l'initiative sur www.juso.ch.

Myriam Scherly

RÉPARTITION DES RICHESSES

Revenu national: toujours plus pour le capital

L'Office fédéral de la statistique vient de découvrir une copieuse augmentation de 24 milliards de francs du produit intérieur brut (PIB). En effet, régulièrement, les bases de la comptabilité nationale sont révisées. Sur la base de la dernière révision, le PIB de 2010 a été estimé à 574 milliards, contre seulement 550 milliards avec l'ancien système.

Dès lors, la croissance économique a été bien plus forte qu'estimée pour la période 1990 à 2000, et encore plus pour celle de 2000 à 2010. Il faut voir que 24 milliards de francs représentent plus que le PIB d'un pays comme la Bolivie.

SALAIRES: +28%

Les salarié-e-s en Suisse ont donc généré, au cours des 20 dernières années, bien plus de biens et de services que ce qui était estimé jusqu'ici. Plus de production veut dire plus de revenu national, mais qui en a profité? Certainement pas les travailleurs-euses. Sur la base du nouveau calcul, les salaires, prestations sociales incluses, ont certes augmenté, mais de 4,5 milliards de francs de moins que dans l'estimation précédente. Depuis 1990, la croissance des salaires a été de 69%. Mais si l'on en retire l'inflation, il ne reste plus qu'une progression de 28% en 20 ans. Et dans ces salaires il faut aussi

compter les rémunérations indécentes des managers, bonus et autres avantages.

BÉNÉFICES: +95%

Les bénéfiques nets et les revenus du capital (issus de l'étranger et de Suisse) auraient, en revanche, plus fortement augmenté. Les nouveaux chiffres indiquent que les entreprises ont gagné 1,3 milliards de plus: ce qui signifie une croissance des bénéfices de 95% depuis 1990. Logiquement, la part des salaires, c'est-à-dire la part du revenu national distribuée sous forme de salaires, a diminué: alors qu'elle était de 54.1%, ce qui n'était pas particulièrement élevé, elle se retrouve, selon le nouveau calcul, à 51,3%.

Le capital a donc capté une partie encore plus importante du revenu national que ce qui avait été estimé jusqu'ici! Ceci met fin, s'il en était encore besoin, à l'illusion d'un *Sonderfall* suisse en matière de distribution des revenus. Milieux patronaux et bourgeois n'avaient jusqu'ici de cesse de prétendre que la Suisse ne connaissait pas de phénomène de transfert des salaires vers les bénéfices, comme dans les autres pays industrialisés. Le nouveau calcul de la comptabilité nationale le montre: en Suisse aussi, les salarié-e-s sont les perdant-e-s des évolutions économiques des vingt dernières années. Leur part au revenu national a nettement baissé.

Hans Baumann

(traduction: Benoît Gaillard)

Article paru dans *Work* le 23 août 2012.

GENÈVE

Caisses de pension: la lutte continue

Depuis que la droite aux chambres fédérales, avec l'aide des Verts, a décidé que les caisses de pension des travailleuses-eurs du secteur public devaient être recapitalisées à la hauteur de 80% sans aucune raison économique, la droite genevoise s'est jetée sur l'occasion pour tenter de faire payer un maximum les travailleuses-eurs et le moins possible ses clientes-clients du patronat.

Car ne nous leurrions pas, toute attaque contre les retraites du secteur public prélude à une attaque contre celles du secteur privé. Ainsi, lorsque la droite (majoritaire au Grand Conseil) décide de baisser le salaire des travailleuses-eurs du secteur public et de réduire leurs rentes, il s'agit surtout de ne pas faire payer celles et ceux qui en ont les moyens, tant il est évident que le manque de recettes de l'État découle de baisses d'impôt sur les riches et les entreprises. En

outre, les problèmes actuels des caisses de pension mettent en évidence l'extrême faiblesse des retraites par capitalisation, et rappellent une fois de plus qu'il faut renforcer le système par répartition.

Faut-il pour autant soutenir le référendum du Syndicat des Services Publics (SSP), tout en sachant que la droite et le patronat essaieront par tous les moyens d'opposer les travailleuses-eurs (entre celles et ceux du public et du privé) lors de la campagne, et compte tenu du fait qu'il y a un risque que les libéraux les plus extrémistes cherchent à empirer la situation? Quand on voit que certain-e-s travailleuses-eurs perdront 950 francs par mois sur leur rente, on se dit que oui. La lutte appelle la lutte, alors luttons!

Adrien Faure

ÉDUCATION

Partager l'accès au savoir

Si le savoir est le pouvoir, l'accès au savoir représente également l'accès au pouvoir. Dans le monde d'aujourd'hui, celles et ceux qui nous dirigent, dirigent aussi un système qui refuse l'accès au savoir qui nous permettrait de nous prendre en main et de changer l'ordre établi. Par exemple, lors de la «crise financières» de 2008, une corruption étendue, une médiocrité du management et l'irresponsabilité des banques ont failli faire s'écrouler le système capitaliste. Pour le sauver les différents gouvernements ont utilisé et investi l'argent des citoyen-ne-s (par exemple, pour le sauvetage d'UBS). Que s'est-il passé depuis? Au lieu de chercher à réguler le secteur financier et de traduire en justice la criminalité bancaire, la crise financière a été transformée en une crise des dettes

souveraines, et le secteur qui nous a plongés le premier dans les problèmes demande désormais que les gouvernements réduisent les déficits en coupant dans les dépenses sociales afin de restaurer la croissance. Bien que beaucoup résistent tant bien que mal à travers l'Europe, d'autres sont plus hésitant-e-s. Une des raisons à cela est que ces dernier-e-s ont incorporé le discours néolibéral sur l'austérité promu par les forces de droite.

Par conséquent, il est plus important que jamais de promouvoir une éducation populaire à l'économie politique. Ainsi à Oxford, un groupe de chercheuses-eurs et d'activistes se sont regroupé-e-s afin de mettre sur pied une telle initiative. S'inspirant de la pédagogie critique de Paulo Freire, leur but est de combler l'espace

entre les étudiant-e-s des établissements universitaires et les citoyen-ne-s. Formés dans le domaine de l'éducation populaire, des liens sont établis avec les groupes les plus affectés par l'austérité – les sans-emplois, les jeunes, les pauvres et les exclu-e-s. Ensemble, ils travaillent à développer, non seulement une compréhension sur ce que signifie la crise actuelle, mais aussi pourquoi ça se passe et ce qui peut être fait.

Si le projet vient de commencer, et vu l'étendue de la crise, cette façon de faire a les moyens de grandir et d'accroître la mobilisation à travers l'Angleterre.

Neil Howard

(traduction: MG)

D'autres informations peuvent être trouvées sur le site www.peliteracy.org.

LUTTES SYNDICALES

Pour une responsabilité solidaire dans le bâtiment

Le 25 septembre dernier, le Conseil des États s'est prononcé en faveur de l'introduction de la responsabilité solidaire sur les chantiers, décision qui doit encore être confirmée lors de la session d'hiver du Conseil national (sa commission de l'économie l'a déjà acceptée le 22 octobre). Cette décision va dans le sens des revendications de Unia et constitue un pas en avant vers plus de protection pour les travailleuses et travailleurs du bâtiment.

Depuis plusieurs années, le syndicat Unia constate une multiplication préoccupante des cas de sous-enchère salariale sur les chantiers, ceci malgré l'existence de conventions collectives déclarées de force obligatoire qui obligent les entreprises à respecter des salaires minimums. L'une des causes du problème

réside dans la sous-traitance en cascade. Le système est simple: des entreprises suisses prennent des travaux et les confient à des sous-traitants suisses ou étrangers. Ceux-ci transmettent des tâches à d'autres sous-traitants et ainsi de suite. Au bout de la chaîne, les conditions de travail ne sont plus respectées. À titre d'exemple, des entreprises de construction suisses ont fait travailler des manœuvres portugais à Aclens (VD) pour trois euros de l'heure. À Genève, des maçon-ne-s français-es ont dû se contenter de dix euros de l'heure.

Cette situation est doublement scandaleuse: d'une part pour les ouvrières-ers contraint-e-s à travailler dans des conditions indignes, d'autre part pour les entreprises respectueuses des règles qui voient le

marché s'effondrer à cause de la concurrence déloyale.

L'introduction de la responsabilité solidaire est un moyen très simple et efficace pour mettre un terme à cette situation. Il s'agit d'introduire dans la loi le principe que les entreprises adjudicatrices de travaux répondent des conditions pratiquées par l'ensemble de leurs sous-traitants. Dans ces conditions, il n'est plus rentable de confier du travail aux entreprises qui ne respectent pas les CCT. Unia fait actuellement campagne sur les chantiers et récolte des signatures en vue du débat au Conseil national qui débutera le 26 novembre. Chacun-e peut signer la pétition en suivant le lien sur la page d'accueil du syndicat: www.unia.ch.

Lucas Dubuis





ON NOUS ÉCRIT

Il faut défendre le revenu de base

Notre dossier sur le Revenu de base inconditionnel, publié dans le n° 113 de Pages de gauche, a suscité la réaction suivante de Gabriel Barta, membre de BIEN-Suisse, du PS genevois et de l'association Pages de gauche.

Le dossier de Pages de gauche sur le revenu de base inconditionnel (RBI) a apporté beaucoup d'informations et quelques voix critiques. Il est peut-être intéressant d'y ajouter le point de vue d'un

membre du comité d'initiative qui est en même temps lecteur enthousiaste de Pages de gauche depuis le début. C'est donc surtout le bien-fondé de quelques critiques de gauche contre le RBI que je mets ici en doute.

Un de ces arguments se base sur l'impossibilité de défendre les conquêtes sociales si le RBI était accepté en votation populaire, surtout à cause de la forte majorité de droite au parlement. Mais comment se fait-il que cette même majorité n'a pas encore réussi à démanteler totalement les conquêtes sociales, et comment le RBI lui permettrait soudain de le faire? Le RBI remplacera, jusqu'à hauteur de son montant au maximum, les prestations sociales actuelles, ce qui ne donnera aucun levier supplémentaire à la droite pour les démanteler encore plus.

Un argument similaire prend pour cible le service public: si, avec le RBI, la droite peut prétendre que toutes pourront dorénavant se payer les services qui jusqu'ici étaient fournis par l'État, la gauche n'arrivera plus du tout à défendre le service public. La réponse est analogue. Jusqu'ici la gauche n'a jamais dû prouver que les gens ne pouvaient pas se payer un timbre (ou un taxi jusqu'au bureau de poste), mais a quand même en partie réussi à défendre le service postal universel. Avec le RBI, la lutte pour le service public restera essentielle, et elle ne sera pas davantage perdue d'avance que celle pour les prestations sociales.

Ces arguments sont deux exemples spécifiques d'une confusion plus générale qui est parfois faite: le RBI est confondu avec la totalité des revendications de la gauche, et devrait en quelque sorte les remplacer. Rien ne peut être plus faux. Le RBI découple le sort des personnes du travail salarié et concrétise pour la première fois le droit fondamental à une vie digne. Tous

les autres combats de la gauche restent actuels et doivent continuer à être menés. Ainsi du socialisme démocratique et du dépassement du capitalisme défendus par Pages de gauche. Je partage sans réserve ces revendications et n'y trouve aucune contradiction avec le RBI. D'autres membres du comité d'initiative ne les partagent pas forcément (nous n'en avons pas discuté), ce qui n'entrave en rien notre union absolue de vues s'agissant de l'initiative. Notre «silence» au sujet des moyens de production (pour reprendre une formulation de la conclusion du dossier) n'est en rien gênant, mais est une conséquence naturelle du fait que le RBI et le dépassement du capitalisme sont des buts politiques totalement distincts.

Nos critiques ont raison quand ils pointent le danger d'un montant trop bas du RBI décidé par le parlement. C'est une autre lutte gauche-droite qu'il faut absolument gagner. Tout comme celle de l'AVS à l'époque, les dangers inhérents à sa concrétisation ne donnent pas d'excuses pour abandonner la lutte avant qu'elle ne soit engagée.

Gabriel Barta



Encore un numéro qui a fait parler de lui!

DISPARITION

Eric le Rouge... et alors?

Avec le décès, le 1^{er} octobre, de l'historien britannique Eric Hobsbawm, c'est un peu du XX^e siècle qui a disparu. Car elles-ils sont rares, celles et ceux qui, comme lui, ont su incarner à ce point ce siècle, que ce soit par la profondeur de leurs analyses ou par leurs trajectoires personnelles. Mais pouvait-il en être autrement pour un historien marxiste né en 1917 quelques mois avant la révolution bolchevique?

On a trop souvent reproché à Hobsbawm son parti-pris car il eut le mauvais goût de rester, sa vie durant, un militant communiste alors que le communisme était passé de mode parmi l'intelligentsia européenne. C'est un procès d'intention absurde pour trois raisons au moins. Tout d'abord, c'est faire bien peu de cas de l'origine de son engagement, lui le jeune juif dans le Berlin des années trente alors que le communisme s'opposait, dans la rue, à la montée du nazisme. De cette époque, Hobsbawm a

toujours gardé l'espérance, si souvent déçue, que le communisme était porteur d'un projet de société meilleur. C'est ensuite véhiculer l'illusion trompeuse qu'il peut y avoir une histoire strictement «objective» alors que tout-e historien-ne, consciemment ou non, est le vecteur d'une idéologie. Le mérite de Hobsbawm était au moins d'annoncer clairement où allaient ses sympathies sans jamais se départir de la rigueur de son analyse. Aucun lecteur sérieux de *L'Âge des extrêmes*, sa somme consacrée à l'histoire du XX^e siècle, ne peut l'accuser de complaisance à l'égard, par exemple, des crimes de l'Union soviétique. Pour certain-e-s, son seul tort fut de traiter du sujet en s'écartant de la doxa post-1991 qui consiste à ranger communisme et fascisme sous la même bannière du «totalitarisme» pour les jeter, l'un et l'autre, dans les poubelles de l'Histoire. Enfin, cette accusation ne sert qu'à jeter le discredit sur un travail immense.

Car Hobsbawm possédait deux grandes qualités pour un scientifique: un formidable esprit de synthèse et une curiosité à la mesure de cet esprit. Qu'il traitât du capitalisme, du jazz, des bandits ou du nationalisme, il savait faire compter chaque mot et chaque nouvelle lecture de ses textes est la source de nouvelles réflexions. Puisque même les monstres sacrés sont mortels, voilà ce qu'il nous reste à faire: le (re)lire... encore!

Julien Wicki

Eric Hobsbawm: 1917-2012.



Source: histoire.honnetka.com

EN BREF

Le Conseil fédéral et La Poste contre la presse suisse

Depuis Tocqueville, l'on sait qu'une presse variée et indépendante est indispensable à la démocratie. La Suisse connaît à cet égard une situation plutôt enviable en comparaison internationale: forte proportion d'abonné-e-s dans la population, nombreux titres (notamment du fait des frontières cantonales), presse associative vivante, etc. On sait pourtant que la situation s'est dégradée ces dernières années, avec la concentration de la plupart des quotidiens dans des grands groupes de presse pour lesquels un débat démocratique de qualité est le dernier des soucis.

Ils viennent de recevoir une aide providentielle de la part de La Poste et du Conseil fédéral. La première a décidé unilatéralement d'augmenter très sensiblement ses tarifs d'acheminement des journaux à partir du 1er janvier 2013 (2 centimes d'augmentation par exemplaire, quatre ans de suite), tout en durcissant les conditions d'octroi desdits tarifs. Cette augmentation va assurément faire disparaître des journaux. Le second, dans un message daté du 21 septembre 2012, prévoit la suppression pure et simple de l'aide à la presse en 2015. Rappelons que cette aide permet à de très nombreuses publications associatives, syndicales, politiques et régionales de survivre, et que sa défense avait donné lieu à un important mouvement en 2011, qui avait en particulier réussi à maintenir une partie de ses critères d'attribution.

On voudrait tuer la presse indépendante qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Comme la suppression de cette aide demande une révision de la Loi sur la Poste, le parlement devra en discuter, et nous comptons bien en faire un thème politique!

Antoine Chollet

DISPARITION

Hommage à Barry Commoner

Avec moins de bruit que son voisin du haut de cette page, Barry Commoner s'en est aussi allé à 95 ans le mois dernier. Et contrairement au précédent, Commoner ne s'est jamais bercé d'illusions sur le stalinisme.

Commoner était d'abord un grand scientifique. Biologiste de formation, ses ouvrages (*Quelle terre laisserons-nous à nos enfants?*, Paris, Le Seuil, 1969; *L'encerclement: problèmes de survie en milieu terrestre*, Paris, Le Seuil, 1972; etc.) ont fondamentalement contribué à inscrire les préoccupations environnementales dans le débat public, en particulier aux États-Unis où, avec Rachel Carson, il peut être considéré comme le véritable

père de l'écologie politique. Lut-tant pour une science qui soit au service des citoyen-ne-s et pas des entreprises, il a dès les années 1950 été critique envers le nucléaire, la pollution, la technologie. En 1970, pour célébrer le premier «jour de la terre», c'est son portrait qui ornait la une du magazine *Time*.

Mais ce qui inscrit définitivement Commoner dans l'histoire de la gauche est que son environnementalisme s'est toujours couplé à un profond souci de justice sociale. Dans les années 1970, alors que les explications néo-malthusiennes de la crise écologique font florès, Commoner insiste pour mettre en avant

l'inégalité de répartition des richesses, et demande l'annulation de la dette du Tiers Monde. Il insiste pour nommer le système qui produit à la fois la crise écologique et la misère sociale: le capitalisme.

En 1980 Commoner se présente aux élections présidentielles américaines. Et même si son score a été insignifiant (moins de 1% des voix), il a contribué à rendre visible une alternative à la gauche du parti démocrate. Surtout, il a réussi à unir les critiques écologistes et sociales du capitalisme américain au sein d'un même parti. Les bases de l'écocapitalisme ont été posées par lui.

Romain Felli



Fuites au service de
renseignement de la
Confédération.

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

EN BREF

Mur du çon

39'000 mètres de chute pour une boisson qui est censée donner des ailes, ça frôle la publicité négative!

Punk is dead

Pas à Londres en 1978 mais à Lausanne en 2012.

Philosophie policière

«Oï Polloi, dent pour dent!»

Nobel de la paix

Pour le prix 2013, les jurés hésitent entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, puisque Kissinger l'a déjà eu...

Nouvelle constitution

Résumé de la campagne: zyva Fazy!

Lance Armstrong

Plus vite, plus fort, et plus longtemps. Son secret: de l'EPO dans son Ovomaltine chaque matin.

Économie

Le faux «prix Nobel d'économie» a de nouveau récompensé de vrais vieillards américains.

Fashion week

François H. et Valérie T. boycotteront le défilé Chanel.

SALLE DES PAS PERDUS

Conte piogresque

La République du bout du lac a connu un automne politique relativement agité, les esprits s'y étant échauffés autour d'un texte de nouvelle constitution.

Il fut amusant de voir des gens de gauche défendre la constitution de 1847 comme s'il s'agissait du *Manifeste communiste*, et comparer peu ou prou James Fazy à Karl Marx en personne. On se gaussa tout autant des partisan·e·s du nouveau texte qui assuraient que, maintenant, les lendemains allaient vraiment chanter entre Rhône et Arve (et même un peu plus loin).

On s'étonna finalement de retrouver de part et d'autre le même juridisme étroit, celui-là qui considère que les réalités politiques, sociales, économiques sont directement fixées par des textes de loi, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'une Constitution!

D'autres modestes expériences cantonales et fédérales auraient pu leur apprendre que ce qui détermine lesdites réalités, vues de la gauche, c'est d'abord un rapport de force social. Compte tenu de la souris dont les votant·e·s clairsemé·e·s du 14 octobre ont accouché, on ne surprendra personne en remarquant que, à Genève, ce rapport n'est pas très favorable aux travailleuses·eurs de nos jours. AC

